



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mardi 14 Octobre 2014

Date de la convocation 06 Octobre 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais - CLERMONT L'HERAULT
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BÉNARD Bénédicte, CEYRAS : Mme BARRÉ Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, M.BARON Bernard, Mme PRULHIÈRE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme OLLIÉ Sophie, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M.BRUN Olivier, LACOSTE : M.SANMARTIN Bernard, LIAUSSON : M.SOULAYROL Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.DIDELET Serge, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.BILHAC Christian, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC : M.COSTES Jean, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M.MALLET Denis à M.LACROIX Jean-Claude, M.SEGURA René à M.REVEL Claude, Mme GREGOIRE Arielle à Mme BLANQUET Elisabeth, M.BLANQUER Alain à M.COSTE Bernard, M.BARDEAU Francis à M.BRUN Olivier, M.GASC Georges à M.JURQUET Henri, M.RIGAUD Christian à M.VALERO Claude,</p>

Objet : Théâtre « Le Sillon » - Convention culturelle de territoire du Clermontais avec la Région Languedoc Roussillon

Monsieur VALERO rappelle aux membres du conseil communautaire que par délibération en date du 24 septembre 2014, le conseil communautaire a sollicité pour l'action du service Théâtre, une subvention de 85 000€ de la Région Languedoc-Roussillon.

Il précise qu'en raison de la participation du Théâtre au réseau "La Diagonale" qui regroupe en Languedoc-Roussillon des structures programmant des spectacles dans l'espace public, la Communauté de Communes du Clermontais sollicite pour l'action du service Théâtre une subvention de 92 000€ de la Région Languedoc-Roussillon (et non de 85 000€ comme prévue initialement).

Monsieur le Président soumet le rapport aux membres du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire a ouï l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE pour l'action du service Théâtre :

- de la Région Languedoc-Roussillon une subvention de fonctionnement de 92 000€ (et non de 85 000€ comme prévue initialement).

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20141103-2014-11-14-12-DE
Date de télétransmission : 03/11/2014
Date de réception préfecture : 03/11/2014